

CAPES 2011

Arts Plastiques

1ère épreuve d'admission :

« Leçon portant sur les programmes des collèges et des lycées »

Cadre réglementaire : arrêté du 28 décembre 2009 publié au Journal officiel du 6 janvier 2010.

Leçon portant sur les programmes des collèges et des lycées :

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : cinquante minutes (exposé : vingt minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 3.

Le candidat élabore un projet d'enseignement en arts plastiques pour l'enseignement secondaire. Il prend appui sur un dossier documentaire orienté en fonction du domaine choisi lors de son inscription au concours (architecture, arts appliqués, cinéma, photographie, danse ou théâtre). Ce dossier est en rapport avec les problématiques et les contenus des programmes d'enseignement du collège et du lycée ainsi que la partie de l'histoire des arts qui leur est associée.

En quoi consiste cette épreuve?

Le sujet se présentera sous la forme d'un document iconique (éventuellement composite, c'est-à-dire constitué de plusieurs vues d'une même production) et sera accompagné d'un extrait des programmes en vigueur (collège et lycée), sur lequel le candidat construira sa prestation orale.

Chaque sujet sera accompagné de la demande suivante :

« En quoi ce point du programme de la classe de..., confronté au document proposé, peut-il contribuer à l'élaboration d'une démarche d'enseignement en arts plastiques. Votre proposition sera confortée par le recours à une ou plusieurs autres références librement choisies dont vous exploiterez les aspects les plus significatifs et pertinents au regard des orientations que vous souhaitez affirmer.

Nb : Cette ou ces références peuvent être choisies parmi celles appartenant au domaine de l'option mais également à celui des arts plastiques ou encore à tout autre domaine, artistique ou pas. »

Que souhaite-t-on observer?

Cette nouvelle formule de l'épreuve correspond à la nécessité d'affiner le repérage, chez les candidats, de leur capacité à transposer des savoirs disciplinaires en savoirs enseignables.

L'œuvre, ou la production, appartient à l'une des disciplines «voisines» des Arts Plastiques: Arts Appliqués, l'Architecture, le Cinéma, la Photographie, la Danse et le Théâtre, selon le domaine choisi lors de l'inscription.

La proximité entre ces différentes formes artistiques facilite, renouvelle et dynamise la perception des notions fondamentales pour notre discipline ; elle constitue ainsi une aide précieuse pour l'élaboration d'un projet d'enseignement.

La réflexion menée par le candidat, porte sur l'explicitation de ces notions plastiques et sur l'élaboration des modalités de leur transmission aux élèves. Elle prend appui sur la confrontation entre le document (œuvre ou production) et l'extrait des programmes officiels. Elle implique des choix qu'il conviendra de justifier.

L'entretien permet ainsi au jury d'observer et de mesurer l'aptitude du candidat à développer une réflexion didactique.

Exemple

Dans l'exemple suivant, sur la base de l'extrait du programme de troisième proposé ci-dessous, trois axes principaux ont été retenus. D'autres pourraient l'être, nourris de références appropriées, mais toujours selon des orientations justifiées par le candidat.

Point du programme de la classe de troisième proposé :

« L 'espace comme dimension de la réalité à expérimenter physiquement, l'espace comme dimension de dialogue et d'interaction entre l'œuvre et le spectateur. »

Document iconique :



STADLER Robert, Pools & Pouf! (Flaque et pouf), 2004, ensemble de 5 objets « pour s'asseoir», cuir capitonné, PVC, contreplaqué. Élément 1 : 98 x 245 x 90 cm. Élément 2 : 72x108x10 cm. Élément 3 et 4 : 37 x 48 x 10 cm. Élément 5 : 40 x 33 x 33 cm, Galerie Dominique Fiat / Paris.

1.Problématiques portées par le document.

Ce travail de Stadler, membre créateur du collectif Radi designers se présente, non sans une certaine ambiguïté, comme un « ensemble de cinq objets pour s'asseoir ».

Ce groupe de designers interroge le clivage entre art et design, entre l'objet d'art et le produit.

L'espace exploré par les éléments épars, se limite cependant au sol et à un mur, excluant le plafond. Cette retenue souligne la soumission à la fonction d'usage : il est possible de s'asseoir, et, pour ce qui concerne l'élément placé sur le mur du fond, à hauteur d'homme, de l'utiliser comme repose-tête. Pour autant, les codes formels sont revisités, et la référence au fauteuil Chesterfield demeure.

**Quelles questions cet objet pose-t-il aux arts plastiques ?
Vers quelles questions d'enseignement peut-il conduire ?**

A. Définition d'un espace :

- Mise en tension des dimensions de l'espace.
- Notions de verticalité et d'horizontalité perturbées
- Le rôle de la photographie qui concourt à l'altération de la perception de la profondeur et contribue à la mise en place d'une certaine planéité.
- Indétermination progressive des statuts respectifs du sol et des murs, perte possible de repères spatiaux.
- Rôle et circulation du spectateur.
- La notion d'installation, d'environnement.

Echos/Références :

Brian O 'Doherty, *White Cube, l'espace de la galerie de son idéologie*, ed. Ringier, 2009.

Daniel Spoerri, tableaux-pièges (processus inverse, qui confère une dimension quasi picturale aux éléments du réel).

Le travail de Carl André (*6th steel corner*, 1978) sur la relation entre « vertical » et « horizontal ».

César, et ses expansions.

Marcel Duchamp, *1200 sacs de charbon*, 1938 et *Mile of string*, 1942.

Verner Panton, *Fantasy Landscape*, 2009 (designer)

Présence Panchounette, canapé Knoll et peinture de Soulage, 1984.

B. Le passage (suggéré) de la forme plane au volume : image et matières

(« Le dessin et la peinture créent également des espaces qui se déploient dans la bidimensionnalité... », programmes de la classe de troisième, introduction)

- Changement de statut : indétermination forme/objet (perte du sens du fait de l'éclatement)
- L'idée de coulure, (Pools signifie « flaque »), d'effondrement : la pesanteur
- Dispersion des constituants d'une forme originelle et plane dans l'espace : production de volumes. Contamination visuelle et spatiale.
- Le spectateur pénètre dans « l'image »
(Diderot et les fictions d'une pérégrination du spectateur dans les tableaux).

Echos / Références :

Le mou et ses formes, de Maurice Fréchuret, 2004.
Dali, « Les montres molles ».
Tom Wesselmann, *Great American Nude N°54*, 1964.
Georges Segal, *Cézanne still life 2*, 1981.
Claes Oldenburg, *Ghost Drums Set*, 1972.
Robert Smithson, *Asphalt rundown*, 1969.

C. Citation, ironie : contestation d'un certain conformisme (à travers la référence au fauteuil Chesterfield)

- Désacralisation : le fauteuil n'est plus perçu comme tel mais dans l'éclatement de masses informes et sans structure.
- Catégories esthétiques
- La notion d'échelle

Echos :

Robert Malaval, *Germination d'un fauteuil Louis XV*, 1963

2.Relation aux programmes d'Arts Plastiques :

Niveau retenu : collège, classe de troisième.

Points susceptibles d'être travaillés à partir des entrées, et/ou questions ouvertes par la confrontation du document et des programmes (d'autres pistes peuvent être proposées, à condition d'être pertinentes et justifiées). Le candidat peut établir un choix parmi celles-ci :

1. L'espace de l'oeuvre

- Affiner la perception de l'espace comme élément constitutif de l'oeuvre : installation. (cf. A)
- Rapport entre l'échelle de l'oeuvre et celle du lieu.

2. L'expérience sensible de l'espace

- Interroger les rapports entre l'espace perçu et l'espace représenté (cf.B)
- Les rapports entre le corps du spectateur et l'oeuvre (être devant, dedans...)

3. L'espace, l'oeuvre et le spectateur dans la culture artistique

Aborder les dimensions sociales et politiques de l'oeuvre (cf.C)

3.Apprentissages visés, à partir des questions ouvertes par le document (principaux) :

Construire ou fabriquer des volumes en tirant parti des qualités physiques et formelles (cf. B).

Produire in situ.

Exposer ses travaux selon différentes modalités.

S'emparer du rapport d'échelle, jouer avec les proportions, transformer la perception d'un espace par modification de la lumière, des couleurs et l'intrusion d'effets visuels ou d'objets.

S'approprier l'environnement quotidien, répertorier les modalités d'exposition : mise en espace.

Découvrir des pratiques artistiques contemporaines en relation avec l'espace : in situ, installation, environnement, land art.

4. Compétences artistiques susceptibles d'être développées à partir des questions ouvertes par le document :

Réaliser une production à visée artistique qui implique le corps (geste, mouvement, déplacement, positionnement dans l'espace).

Produire du sens en disposant des objets, des matériaux, des volumes dans un espace déterminé en transformant la perception d'un espace.

...